Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213501075-20260309-DCM_20260309_7-DE

Délibération n° DCM_20260309-7 -

Ercé près Liffré

EXTRAIT REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 mars 2026

L'an deux mil vingt six le neuf mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ercé-près-Liffré, légalement convoqué le 4 mars s'est réuni à la salle du Relais des Cultures en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Bertrand CHEVESTRIER, Maire.

Etaient présents: B. CHEVESTRIER - N. BEAUDOIN - D. GARNIER - M. GUILARD - E. FLAUX - K. STEPHEN - O. LE NORMAND - I. GAUTIER - M. MARDELE - F. LE MOUEL - V. LOTODE

Absents: M. LETONDEUR

Etaient absents excusés: A. HOUET ayant donné procuration à E. FLAUX - J. LINAY - G. BRIENS - M. GRIGNON - J. BERLIERE - C. AMOROS

Secrétaire de Séance: I. GAUTIER

Nombre de conseillers en exercice :.....18

De présents :.....11

De votants :.....12

DCM_20260309-7 - SUBVENTION CLASSE DE NEIGE – ÉCOLE PUBLIQUE

Comme tous les deux ans, en alternance avec l'école privée du Sacré Coeur, la commune participe au financement d'une classe transplantée de l'école Paul Emile Victor.

Le montant total du séjour est évalué à 26 307,44 €. Une participation de la commune de 25% soit 6 576,86 € est proposée à l'approbation du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **d'APPROUVER le versement d'une participation de la commune à hauteur de 25% du montant du séjour de la classe transplantée de l'école Paul Emile Victor soit 6 576,86 €.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

Le Maire

Bertrand CHEVESTRIER